

PROVINCE DU BRABANT WALLON

BULLETIN PROVINCIAL

ANNÉE 2010

PÉRIODIQUE N° 2

25 février 2010

1. **SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé - Direction du Brabant wallon - Arrêtés d'approbation** 58
2. **SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé - Direction du Brabant wallon - Arrêtés de réformation** 93
3. **SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé - Direction du Brabant wallon - Arrêtés de non-approbation** 96

1. SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé - Direction du Brabant wallon - Arrêtés d'approbation

En application de l'article L3115-2 du Code de la démocratie et de la décentralisation, le Collège provincial a pris les arrêtés suivants :

BEAUVECHAIN

- En séance du 8 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2008.
- En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les comptes 2007.
- En séance du 28 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°2 du budget 2008.
- En séance du 16 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 8 septembre 2008 modifiant le statut pécuniaire du personnel communal en y incluant l'évolution de carrière pour le niveau D.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement redevance sur les informations notariales, les demandes de permis d'urbanisme, de permis de lotir et modifications de permis de lotir, de certificat d'urbanisme, de permis d'environnement et permis unique.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a rendu exécutoires par dépassement du délai les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°4 du budget 2008.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets et assimilés.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 28 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.
- En séance du 28 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2009.

BRAINE-L'ALLEUD

- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 modifiant le cadre administratif statutaire par l'ajout d'un emploi B et le retrait d'un emploi D.

- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance sur le stationnement des véhicules à moteur.
- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 fixant les conditions de recrutement de l'emploi de gradué spécifique (B) en marchés publics.
- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 5 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif sur les conditions d'occupation des infrastructures sportives.
- En séance du 26 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement pour les exercices 2008 à 2013, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 10 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 3 décembre 2007 créant le service de gardiens de la paix.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 28 juillet 2008 modifiant les conditions de recrutement au grade de sous-lieutenant.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 28 juillet 2008 modifiant le statut pécuniaire du personnel communal - service incendie - valorisation des services antérieurs.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et déchets assimilés.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 novembre 2008 abrogeant le chapitre IV reprenant les conditions de recrutement des officiers médecins arrêtées par la décision du Conseil communal du 25 février 1991 et arrêtant les conditions de recrutement d'un sous-officier médecin volontaire.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 novembre 2008 modifiant la section 3 « allocation de fin d'année » du statut pécuniaire du personnel communal.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 novembre 2008 adoptant la charte de bonne conduite informatique.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 novembre 2008 modifiant les conditions générales de recrutement et de promotion du personnel communal non enseignant.

- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 novembre 2008 fixant les épreuves de l'examen par promotion du chef du bureau A1 – service urbanisme.
- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 5 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 15 décembre 2008 fixant les modalités de remplacement du secrétaire communal par promotion.
- En séance du 12 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, à partir de l'exercice 2009, d'une taxe sur les night-shops.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 12 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 février 2009 modifiant le cadre du personnel statutaire ouvrier et du personnel A.P.E. ouvrier.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 2 mars 2009 adoptant les conditions de recrutement d'un informaticien niveau B.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 2 mars 2009 modifiant le statut pécuniaire communal.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 30 mars 2009 arrêtant les conditions de nomination au poste de receveur communal.
- En séance du 4 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 30 mars 2009 modifiant les conditions de recrutement et de promotion des officiers du service communal d'incendie.
- En séance du 11 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 17 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.

BRAINE-LE-CHÂTEAU

- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 19 décembre 2007 créant un service de gardiens de la paix.
- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 19 décembre 2007 créant le service des gardiens de la paix.

- En séance du 17 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 5 mars 2008 modifiant le cadre du personnel communal contractuel APE par l'ajout de deux emplois d'ouvrier.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 7 mai 2008 modifiant le mode de calcul du pécule de vacances.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les comptes annuels 2007.
- En séance du 10 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2008, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 2 juin 2008 modifiant le cadre du personnel contractuel subventionné.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur les centres d'enfouissement technique.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les constructions et l'aménagement de bâtiments.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur l'enlèvement des versages sauvages.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les panneaux publicitaires.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur la demande de permis d'environnement.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la force motrice.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les agences bancaires.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur la demande de permis d'urbanisme ou de CU2.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour les prestations techniques communales.

- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour droit de place au marché.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur la délivrance d'un permis de lotir.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur les secondes résidences.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une redevance sur la délivrance de renseignements administratifs et la copie de documents administratifs.
- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un règlement tarif sur l'octroi des concessions de sépulture dans les cimetières communaux.
- En séance du 5 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2008 modifiant l'article 35 § 2 (allocation de fin d'année) du statut pécuniaire du personnel communal.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur les centres d'enfouissement technique.
- En séance du 4 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 4 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.

CHASTRE

- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2008, d'une taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les inhumations, dispersions de cendres ou mises en columbarium.
- En séance du 19 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mai 2004 modifiant le mode de calcul du pécule de vacances.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2006.

- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 26 novembre 2008 adoptant le règlement de travail du personnel communal.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 novembre 2008 modifiant la partie forfaitaire de l'allocation de fin d'année.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 novembre 2008 adaptant le statut pécuniaire du personnel communal.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 26 novembre 2008 adoptant le nouveau statut administratif du personnel communal.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 16 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement des immondices et résidus.
- En séance du 10 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'un règlement redevance relatif au contrôle et à l'indication sur place de l'implantation des nouvelles constructions ou d'extension de construction existante.
- En séance du 17 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.

CHAUMONT-GISTOUX

- En séance du 15 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les comptes 2004.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 29 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 22 décembre 2008 augmentant la valeur faciale des chèques-repas.
- En séance du 12 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement des immondices ménagères.

COURT-SAINT-ETIENNE

- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de l'article 7 du règlement taxe sur la vente de sacs poubelle.

- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur la délivrance de documents administratifs (carnet de mariage).
- En séance du 8 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2008.
- En séance du 15 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les comptes 2007.
- En séance du 28 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 30 septembre 2008 modifiant le statut pécuniaire du personnel communal.
- En séance du 20 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 30 septembre 2008 modifiant le statut administratif du personnel communal.
- En séance du 20 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 30 septembre 2008 adoptant le règlement de travail du personnel communal.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 décembre 2008 prenant acte de l'approbation partielle du règlement de travail du personnel communal et modifiant dans le titre XII « procédure applicable aux agents contractuels » le terme « retenue de traitement » aux §2 et §9 par le terme « amende ».
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 décembre 2008 modifiant le montant de la partie forfaitaire de l'allocation de fin d'année.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 décembre 2008 modifiant le statut administratif du personnel communal.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un droit d'emplacement sur les marchés.
- En séance du 25 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mai 2009 modifiant la procédure d'évaluation du personnel communal.
- En séance du 25 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mai 2009 fixant les conditions de recrutement au poste de secrétaire communal.
- En séance du 25 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mai 2009 modifiant le statut pécuniaire par la prise en charge à 100% du remboursement des abonnements de transports en commun publics.
- En séance du 25 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mai 2009 modifiant le cadre du personnel communal statutaire et contractuel.

- En séance du 27 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 juin 2009 modifiant le statut pécuniaire du receveur communal.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 juin 2009 modifiant le statut pécuniaire du secrétaire communal.

GENAPPE

- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2008, d'un nouveau règlement redevance pour la délivrance de sacs poubelle destinés à l'enlèvement des déchets ménagers.
- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 18 décembre 2007 modifiant le statut administratif et pécuniaire du personnel communal en ce qui concerne les évolutions D2, D3 et D4.
- En séance du 10 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé, moyennant corrections techniques, la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2008.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°2 du service ordinaire de l'exercice 2008.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°4 du budget 2008.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur la salubrité et la propreté publique.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une redevance sur la délivrance de sacs poubelle destinés à l'enlèvement des déchets ménagers.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices ménagères.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance relative à l'affichage sur panneaux communaux.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une redevance sur l'enlèvement des déchets ménagers et y assimilés déposés dans des contenants non conformes.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'abrogation, pour les exercices 2009 à 2012, de la taxe sur l'entretien des égouts.

- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour la confection de photocopies ou copies.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance concernant le traitement des dossiers d'urbanisme.
- En séance du 27 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe pour le stationnement en « zone bleue ».
- En séance du 24 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 25 août 2009 fixant les modalités de recrutement du secrétaire communal.
- En séance du 24 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 août 2009 modifiant le statut pécuniaire des grades légaux.

GREZ-DOICEAU

- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les secondes résidences.
- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les terrains de golf.
- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 18 décembre 2007 créant un service de gardiens de la paix.
- En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 3 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 25 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'un droit d'emplacement sur les marchés.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur l'enlèvement des immondices.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs.

- En séance du 12 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 11 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.

HELECINE

- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 29 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 avril 2008 fixant les conditions de recrutement d'employés d'administration D1-D4-D6.
- En séance du 29 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 avril 2008 accordant une allocation pour travaux dangereux, insalubres ou incommodes au personnel ouvrier communal statutaire et contractuel.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 novembre 2008 modifiant le cadre du personnel communal global.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les pylônes ou les mâts affectés à un système global de communication.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe destinée à couvrir les frais administratifs liés au traitement des déclarations urbanistiques, permis d'urbanisme, implantations de nouvelles constructions.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la modification, pour les exercices 2009 à 2012, de la redevance sur la délivrance de sacs poubelle réglementaires payants.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la délivrance d'un permis de lotir.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les travaux de raccordement particulier d'immeubles à l'égout public.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les demandes d'autorisation d'activités en application du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur l'enlèvement et la conservation des véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les inhumations, dispersions de cendres ou mises en columbarium.

- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 novembre 2008 accordant au personnel communal une assurance soins de santé.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance destinée à couvrir les frais administratifs liés au traitement des déclarations urbanistiques, demandes de permis d'urbanisme, à l'indication sur place de l'implantation des nouvelles constructions et à l'établissement du procès-verbal y afférent.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 2 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les comptes annuels 2007.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du 12 mai 2009 du Conseil communal modifiant le cadre du personnel communal.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 12 mai 2009 fixant les conditions de recrutement d'ouvrier E1.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 12 mai 2009 fixant les conditions de recrutement d'un ouvrier qualifié D - spécialisation menuiserie.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 12 mai 2009 modifiant l'article 36 du statut pécuniaire - allocation de fin d'année.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 juin 2009 fixant le minima et le maxima de l'échelle du secrétaire communal.

INCOURT

- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 20 décembre 2007 fixant la composition du jury de l'examen au poste de secrétaire communal.
- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 20 décembre 2007 créant un service de gardiens de la paix.
- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 26 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de cartes d'identité électroniques.
- En séance du 3 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2008.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.

- En séance du 25 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement des immondices.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'un règlement redevance pour la location de matériel et occupation de salle.
- En séance du 2 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2009.
- En séance du 9 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la délibération du Conseil communal du 11 janvier 2007 et l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les pylônes et les mâts affectés à un système global de communication.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 23 juillet 2009 modifiant le statut pécuniaire applicable aux grades légaux.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 23 juillet 2009 modifiant la partie forfaitaire de l'allocation de fin d'année.

ITTRE

- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les piscines privées.
- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les terrains de tennis privés.
- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les terrains de golf.
- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les agences bancaires.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur les exhumations.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, de 2500 centimes additionnels au précompte immobilier.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour la location de caveaux et de columbarium d'attente.

- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur l'enlèvement des versages sauvages.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur la délivrance de renseignements généalogiques.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la délivrance d'un permis de lotir.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les véhicules isolés abandonnés.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les sites radio.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les mariages le samedi après-midi.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les inhumations, dispersions de cendres ou mises en columbarium.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les secondes résidences.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour les concessions de sépulture.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur les demandes de renseignements urbanistiques.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les centres d'enfouissement technique.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la force motrice.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les panneaux et emplacements publicitaires.

- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur les demandes de raccordement aux égouts.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur l'enlèvement des déchets ménagers et des déchets y assimilés effectués par le service d'enlèvement communal des immondices.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur la demande d'activité en application du décret du 11.03.1999 relatif au permis d'environnement.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur la demande de permis d'urbanisme ou de CU2.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour l'occupation du domaine public.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les loges foraines et loges mobiles.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour l'occupation du domaine public par le placement de terrasses, tables et chaises.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour travaux administratifs spéciaux.
- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 20 décembre 2007 créant un service de gardiens de la paix.
- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 20 décembre 2007 créant un service de gardiens de la paix.
- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 24 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 10 juin 2008 ratifiant la décision du Collège communal du 2 mai 2006 modifiant le mode de calcul du pécule de vacances.

- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les centres d'enfouissement technique.
- En séance du 4 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 2 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 23 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les centres d'enfouissement technique.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour l'occupation du domaine public.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets assimilés.
- En séance du 12 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur l'enlèvement des encombrants.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur l'enlèvement des déchets verts.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les comptes 2008 de la Régie Foncière ordinaire.
- En séance du 17 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé, sous réserve des modifications, les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.

JODOIGNE

- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2009, d'un droit d'emplacement sur les marchés.
- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur l'enlèvement des immondices.

- En séance du 29 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 23 avril 2008 adoptant le règlement de travail des étudiants.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 23 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 27 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement redevance pour droit de place au marché.
- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2011, d'une tarification des interventions du service lors des opérations de nettoyage de l'espace public.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 4 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009 de la Régie communale ordinaire ADL.
- En séance du 2 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, dès l'entrée en vigueur de la présente et jusqu'au 31 décembre 2012, d'une redevance sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 22 juin 2009 fixant le montant du pécule de vacances à 92% du montant de la rémunération mensuelle brute de l'année de paiement du pécule de vacances.

LA HULPE

- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 30 janvier 2008 fixant les conditions de recrutement au grade de receveur local.
- En séance du 19 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance relative à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et activités ambulantes.
- En séance du 17 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance relative au stationnement en zone bleue.
- En séance du 4 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 25 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur la délivrance de documents administratifs - carte d'identité électronique.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2013, d'une taxe sur l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge des déchets (modification).
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.

- En séance du 5 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement d'une redevance pour la délivrance de sacs poubelle.
- En séance du 28 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 16 mars 2009 modifiant le cadre global du personnel communal.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la redevance pour la délivrance de sacs poubelle – sacs amiante.
- En séance du 24 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.

LASNE

- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 modifiant le cadre du personnel communal statutaire et contractuel.
- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 modifiant le cadre du personnel communal statutaire et contractuel.
- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 adaptant les montants des allocations pour diplômés et de fonction.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 28 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 juin 2008 adoptant le principe de l'évolution de carrière pour le personnel contractuel à dater du 1^{er} janvier 2009.
- En séance du 4 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 2 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 2 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance pour le traitement des dossiers urbanistiques, de permis de lotir, de modification de permis de lotir, de certificat d'urbanisme, de demande de renseignements, de déclaration d'urbanisme et de division.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 5 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 12 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 15 décembre 2008 fixant le nombre de jours de congé pour l'année 2009.

- En séance du 12 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 15 décembre 2008 accordant aux agents à temps partiel une compensation de congés proportionnelle à leurs prestations, s'ils ne peuvent bénéficier d'un pont offert.
- En séance du 12 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 15 décembre 2008 adoptant la circulaire du 31 août 2006 relative à la formation du personnel ouvrier D3/D4.
- En séance du 30 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance sur les exhumations.
- En séance du 30 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance sur l'enlèvement des versages sauvages.
- En séance du 30 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance sur l'occupation du domaine public par des conteneurs, des dépôts de matériaux.
- En séance du 30 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2007 à 2012, d'une taxe sur les inhumations, des dispersions de cendres ou mises en columbarium.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2009.

MONT-SAINT-GUIBERT

- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé, moyennant des corrections techniques, le budget 2008.
- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2008, d'une taxe sur la délivrance de la vignette pour le ramassage des immondices.
- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2008, d'une taxe sur la collecte des immondices.
- En séance du 29 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur la délivrance de vignettes à apposer sur les sacs poubelle.
- En séance du 5 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 18 décembre 2003 modifiant le mode de calcul du pécule de vacances.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une taxe sur les immeubles inoccupés.

- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une taxe sur les permis d'urbanisme, permis d'environnement, permis unique.
- En séance du 27 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 30 octobre 2008 modifiant le montant de la partie forfaitaire de l'allocation de fin d'année.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur la collecte des immondices ménagères.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une taxe sur la délivrance de sacs destinés au ramassage des déchets d'amiante-ciment.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice, d'une taxe sur les immondices ménagères.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 9 avril 2009 modifiant la valeur faciale des chèques-repas accordés au personnel communal.
- En séance du 23 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 27 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 9 juillet 2009 modifiant le statut pécuniaire du secrétaire communal.

NIVELLES

- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 créant un service de gardiens de la paix.
- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 modifiant le cadre du personnel communal.
- En séance du 29 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 mars modifiant les conditions de recrutement, d'évolution de carrière et de promotion du personnel communal.
- En séance du 19 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance relative au stationnement des véhicules à moteur sur la voie publique en zone bleue et zone payante.
- En séance du 28 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la détermination du prix des cartes d'identité électroniques pour étrangers.

- En séance du 25 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance relative au stationnement sur la voie publique en zone bleue et en zone payante.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'abrogation de la taxe sur les logements ou locaux loués meublés.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur les secondes résidences.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'abrogation, pour les exercices 2008 et suivants, de la taxe sur les pylônes GSM.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'abrogation, pour les exercices 2008 et suivants, de la taxe sur la délivrance d'une autorisation de détention d'une arme de défense.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'abrogation, pour les exercices 2008 et suivants, de la taxe sur les terrains de golf.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'abrogation du tarif des droits de magasin pour l'entrepôt public.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 novembre 2008 adoptant le règlement de travail du personnel communal.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur le colportage.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la diffusion publicitaire sur la voie publique.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur le placement d'étalages, marchandises, charrettes et autres objets.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les panneaux directionnels.
- En séance du 2 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour l'occupation du domaine public - droit de place sur les marchés.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement redevance sur les prestations du personnel communal.
- En séance du 2 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un règlement fixant les tarifs pour la pêche dans les étangs de la Dodaine.

ORP-JAUCHE

- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2008, de 2300 centimes additionnels au précompte immobilier.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 3 mars 2008 modifiant le statut pécuniaire du secrétaire communal, suite au reclassement de la commune en catégorie 14.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 3 mars 2008 modifiant le statut pécuniaire du receveur communal, suite au reclassement de la commune en catégorie 14.
- En séance du 10 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 3 mars 2008 fixant les conditions de recrutement d'un emploi de chef de bureau A1.
- En séance du 10 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 3 mars 2008 modifiant le cadre du personnel communal statutaire par le remplacement d'un emploi A1 sp par un emploi A1.
- En séance du 10 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé, moyennant corrections techniques, le budget 2008.
- En séance du 4 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 28 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009 de l'Agence de Développement Local.
- En séance du 11 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008 de l'Agence de Développement Local.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 29 juin 2009 fixant les conditions de recrutement d'un ouvrier qualifié en chef D4.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 juin 2009 réactualisant le cadre du personnel contractuel et statutaire.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

- En séance du 10 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil Communal du 27 novembre 2007 complétant l'article 51, 1^{er} alinéa du statut administratif du personnel communal par le jour férié suivant « 2 mai ».
- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a rendu exécutoire par dépassement du délai le budget 2008.
- En séance du 6 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 22 janvier 2008 fixant les conditions de recrutement au grade de receveur communal.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour la location de matériel et de services.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 et 2009, d'une taxe sur les spectacles et divertissements.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 février 2008 modifiant le règlement de l'horaire variable - mois d'été.
- En séance du 24 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2007 et suivants, d'une redevance relative au stationnement des véhicules à moteur.
- En séance du 5 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2007 à 2012, d'une redevance pour la location de matériel et de services.
- En séance du 5 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 avril 2008 modifiant l'article 96 du statut administratif du personnel communal.
- En séance du 5 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 avril 2008 fixant les modalités de calcul du pécule de vacances du personnel communal.
- En séance du 17 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 28 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour la location de matériel et de services.
- En séance du 9 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'un règlement redevance pour la location de matériel et de services.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.

- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour l'achat de sacs poubelle à l'enlèvement des déchets ainsi que le ramassage des conteneurs.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur les spectacles cinématographiques.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'un règlement redevance pour la location de matériel et de services.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 16 décembre 2008 adoptant le règlement de travail du personnel communal.
- En séance du 29 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance pour la location de matériel et de services.
- En séance du 4 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour la location de matériel et de services.
- En séance du 9 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 16 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 2 juin 2009 fixant le nombre de chèques-repas selon les prestations réelles de l'agent enregistrées le mois antérieur.
- En séance du 16 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 2 juin 2009 supprimant le jour de carence pour le personnel ouvrier contractuel.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2009.
- En séance du 10 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour la location de matériel et la prestation de services.

PERWEZ

- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.

- En séance du 15 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une redevance sur l'occupation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques (boissons, alimentations, gadgets ...).
- En séance du 17 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2008.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 18 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour l'occupation du domaine public par le placement de terrasses, tables et chaises.
- En séance du 9 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°2 du budget 2008.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour droit de place au marché.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2011, d'une redevance pour l'intervention des services communaux sur le domaine public.
- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2011, d'une redevance pour l'intervention des services communaux lors des opérations de nettoyage de l'espace public.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification tarifaire du Service de distribution des eaux.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents d'identité électronique pour enfants de moins de 12 ans.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement redevance relatif aux stationnements de véhicules à moteur sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2009.
- En séance du 10 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 15 juillet 2009 modifiant les statuts administratif et pécuniaire du personnel communal et adoptant le règlement de travail et les chartes de bonne gestion administrative et informatique.

RAMILLIES

- En séance du 10 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif pour la participation à l'école des ateliers scolaires pendant le temps de midi.
- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 13 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil du 11 février 2008 complétant le statut pécuniaire du personnel communal A.P.E. par ajout des échelles niveau B.
- En séance du 13 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil du 11 février 2008 accordant une dispense au personnel contractuel et APE pour don de sang, de plaquettes et de plasma.
- En séance du 13 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil du 11 février 2008 accordant une dispense au personnel statutaire pour don de sang, de plaquettes et de plasma.
- En séance du 13 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil du 11 février 2008 fixant le niveau de qualification et le temps de travail du personnel APE.
- En séance du 13 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil du 11 février 2008 modifiant le cadre du personnel communal statutaire par l'ajout d'un emploi d'agent technique D7.
- En séance du 10 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal modifiant le cadre APE par l'ajout d'un emploi temps plein d'assistant social B au lieu d'un emploi mi-temps.
- En séance du 17 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 du budget 2008.
- En séance du 3 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°2 du budget 2008.
- En séance du 10 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 23 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 septembre 2008 modifiant le cadre du personnel communal contractuel par l'ajout d'un emploi administratif D4 à mi-temps.
- En séance du 23 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°3 du budget 2008.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°4 du budget 2008.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 6 novembre 2008 modifiant le cadre du personnel enseignant temporaire non subventionné.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement des immondices.

- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement des immondices pour les entreprises, asbl, professions libérales, établissements scolaires.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°5 du budget 2008.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 janvier 2009 modifiant le cadre du personnel contractuel par l'ajout d'un emploi D4 à mi-temps.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 janvier 2009 portant le pécule de vacances à 92% de la rémunération du personnel communal.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 janvier 2009 modifiant le calcul de l'allocation de fin d'année du personnel communal.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 janvier 2009 décidant du choix de régime de vacances pour le personnel communal.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 28 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2009.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2009.

REBECQ

- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 décembre 2007 créant le service des gardiens de la paix.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le retrait de la redevance pour l'organisation de mariage le samedi après-midi.
- En séance du 8 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 mars 2008 fixant les conditions de recrutement d'un agent de niveau D9.
- En séance du 8 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 mars 2008 fixant les conditions de recrutement du secrétaire communal.
- En séance du 8 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 mars 2008 fixant les conditions de recrutement d'un chef de bureau A1.

- En séance du 8 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 17 mars 2008 modifiant le cadre du personnel communal.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 28 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 14 juillet 2008 supprimant le jour de carence actuellement en vigueur pour les maladies de moins de quatorze jours des ouvriers non nommés.
- En séance du 18 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 27 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 22 octobre 2008 modifiant le statut administratif – prestations à temps partiel pour raisons médicales.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mars 2009 modifiant le cadre du personnel statutaire et le cadre du personnel contractuel A.P.E.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mars 2009 fixant la description de fonction de l'emploi de chef de bureau niveau A – population et état civil.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mars 2009 fixant les conditions de recrutement de l'emploi de chef de bureau niveau A - conseiller en aménagement du territoire.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mars 2009 fixant les conditions de recrutement de l'emploi de chef de bureau niveau A - ressources humaines, comptabilité et économet.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mars 2009 décrivant la fonction de chef de bureau niveau A – ressources humaines, comptabilité et économet.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 25 mars 2009 décrivant la fonction de chef de bureau niveau A – aménagement du territoire.
- En séance du 18 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.
- En séance du 2 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour chaque exercice budgétaire, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 23 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.

RIXENSART

- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement tarif pour l'accès à la piscine communale.
- En séance du 17 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2006 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 24 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 28 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 16 juillet 2008 modifiant les conditions de recrutement, d'évolution de carrière et de promotion du personnel communal.
- En séance du 11 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'un règlement redevance (tarif) de la location de salles et de matériels pour les fêtes.
- En séance du 2 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 27 août 2008 accordant une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 septembre 2008 adoptant le principe d'une assurance collective hospitalisation.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 septembre 2008 modifiant les articles 68 et 69 du statut pécuniaire du personnel communal.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 septembre 2008 modifiant l'article 109 du statut administratif du personnel communal concernant les jours fériés.
- En séance du 27 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 24 septembre 2008 modifiant les conditions de recrutement, d'évolution de carrière et de promotion du personnel communal.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2013, d'une redevance (tarif) sur les entrées au complexe sportif.
- En séance du 12 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009 de la Régie Foncière.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007 de la Régie Foncière.
- En séance du 12 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2013, d'une redevance sur la délivrance de sacs pour la collecte de déchets contenant des déchets d'amiante-ciment.

- En séance du 19 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 28 janvier 2009 modifiant les horaires de travail des services en contact avec la population.
- En séance du 23 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 18 mars 2009 accordant une allocation de fonction aux agents exerçant la fonction de conseiller en prévention.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement la décision du Conseil communal du 24 juin 2009 adhérant à la convention sectorielle 2005-2006.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé, moyennant correction technique, les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.

TUBIZE

- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, à partir du 1^{er} janvier 2008, d'une redevance sur la fourniture de sacs poubelle réglementaires.
- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 19 décembre 2007 créant un service de gardiens de la paix.
- En séance du 6 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a rendu exécutoire le budget 2008 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance sur la fourniture de sacs poubelle.
- En séance du 3 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif de prêt de la bibliothèque communale.
- En séance du 17 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 13 février 2008 modifiant les conditions de recrutement, d'évolution de carrière et de promotion.
- En séance du 17 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 13 février 2008 modifiant les articles 100 et 106 du statut administratif communal.
- En séance du 17 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 13 février 2008 modifiant le règlement de travail – annexe III – horaire du dépôt communal.
- En séance du 17 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 13 février 2008 modifiant l'article 176 du statut administratif du personnel communal.
- En séance du 19 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif pour des études dirigées.

- En séance du 26 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 2 mai 2005 modifiant le mode de calcul du pécule de vacances.
- En séance du 17 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 24 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif de prêt des instruments de musique.
- En séance du 24 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif académie - minerval.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé, moyennant correction technique, les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 9 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte de l'exercice 2007.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 29 septembre 2008 accordant une indemnité pour les frais d'habillement au personnel assurant régulièrement les mariages.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif sur les prestations des services communaux - modification.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 27 novembre 2008 accordant deux jours de congé de compensation au service ambulances.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 27 novembre 2008 modifiant les conditions de recrutement aux échelles D1, D4, D6 et E2.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 27 novembre 2008 modifiant l'article 16 du statut administratif du personnel communal.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 27 novembre 2008 modifiant les conditions de recrutement ou de promotion aux échelles A1 et C3.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 27 novembre 2008 modifiant l'article 110 du statut administratif - congé de circonstances.
- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement - taxe sur le stationnement.
- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la redevance sur l'occupation du domaine public - exonération.
- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'abrogation de la taxe sur les pylônes GSM.

- En séance du 22 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le tarif de prêt de la bibliothèque communale.
- En séance du 29 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 27 décembre 2008 modifiant le cadre du personnel communal statutaire par l'ajout d'un poste A6sp.
- En séance du 5 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009 de la Régie Foncière et Immobilière.
- En séance du 12 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance pour droit de place au marché.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs - exonération des cartes d'identité pour enfants.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif sur les prestations des services communaux.
- En séance du 28 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 mars 2009 accordant une prime de cabinet au personnel des secrétariats des membres du collège.
- En séance du 9 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 juin 2009 modifiant le départ anticipé à mi-temps.
- En séance du 9 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 juin 2009 fixant les conditions de recrutement d'un conseiller en prévention.
- En séance du 9 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 juin 2009 adoptant le congé d'allaitement.
- En séance du 9 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 juin 2009 supprimant le point 5 de l'article 16 du statut administratif du personnel communal (milice).
- En séance du 16 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 4 juin 2009 modifiant le cadre du personnel communal par la suppression d'un emploi administratif D et l'ajout d'un poste spécifique B.
- En séance du 10 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance pour les missions de prévention du Service Incendie (instauration d'un plafond).
- En séance du 10 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une taxe sur le stationnement par des tiers sur les emplacements réservés aux riverains.

VILLERS-LA-VILLE

- En séance du 28 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 2 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.

- En séance du 2 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 13 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 6 novembre 2008 modifiant la partie forfaitaire de l'allocation de fin d'année.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 29 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 23 décembre 2008 adoptant le règlement de travail du personnel communal.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 2 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un tarif pour la collecte de type amiante-ciment.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 2 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance sur l'enlèvement des encombrants.
- En séance du 24 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2009.
- En séance du 24 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2009.

WALHAIN

- En séance du 24 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 4 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement d'une redevance pour la collecte saisonnière de déchets verts auprès de certaines catégories d'habitants.
- En séance du 4 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour la mise à disposition de pochettes de protection pour cartes d'identité électroniques.
- En séance du 4 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement, du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2012, d'une redevance pour certains services offerts au sein des écoles communales.
- En séance du 18 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.

- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les panneaux publicitaires.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les secondes résidences.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour l'achat de sacs poubelle payants.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les travaux de raccordement particulier au réseau d'égouts ou à l'aqueduc.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur l'enlèvement des versages sauvages.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance pour les concessions de sépulture.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance pour la mise à disposition de la carte voirie.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur la mise à disposition de salles communales, de matériel de fêtes et de signalisation de festivités.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance pour les services offerts dans le cadre de l'accueil extrascolaire.
- En séance du 30 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une redevance sur la mise à disposition de salles communales, de matériel de fêtes et de signalisation de festivités.
- En séance du 7 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance pour la collecte saisonnière de déchets verts auprès de certaines catégories d'habitants.

- En séance du 27 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008.

WATERLOO

- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une redevance sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une redevance pour la demande de permis unique, de permis d'environnement et de déclaration de classe 3.
- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 6 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 11 février 2008 majorant la valeur des titres repas accordés au personnel communal.
- En séance du 10 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 26 mai 2008 modifiant le statut administratif du personnel communal par l'ajout du congé pour mission.
- En séance du 17 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une redevance relative au stationnement en zone bleue.
- En séance du 17 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une redevance sur la délivrance de documents administratifs (2^{ème} modification).
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 9 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte de l'exercice 2007.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une taxe sur les immeubles inoccupés.
- En séance du 6 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (modification).
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2013, d'une redevance sur la vente de sacs immondices.
- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 9 mars 2009 modifiant le statut pécuniaire du personnel communal par l'ajout d'une allocation de garde à domicile.

- En séance du 9 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la décision du Conseil communal du 9 mars 2009 accordant au personnel communal un pécule de vacances de 92% d'un douzième du ou des traitement(s) annuel(s).
- En séance du 11 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification de la redevance sur la délivrance de documents administratifs.
- En séance du 11 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2013, d'une taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- En séance du 20 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé, moyennant corrections, la modification budgétaire n°1 du budget 2009.

WAVRE

- En séance du 17 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le bilan et les comptes de résultats 2006 de la Régie de l'Eau.
- En séance du 17 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2006 de la Régie de l'Electricité.
- En séance du 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2008.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification du règlement fixant les redevances à percevoir en contrepartie des prestations effectuées pour des missions de prévention par le Service incendie.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°1 0/E.
- En séance du 3 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007.
- En séance du 3 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé la modification budgétaire n°2 du budget 2008.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.
- En séance du 18 septembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2007 de la Régie de l'Electricité.
- En séance du 27 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur les versages sauvages.
- En séance du 27 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour l'exercice 2009, d'une taxe sur l'enlèvement, le traitement, la mise en décharge et la gestion des immondices.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°3 et n°4 du budget 2008.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009 de la Régie ordinaire de l'Electricité.
- En séance du 15 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le budget 2009.

- En séance du 2 avril 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé partiellement l'établissement d'une taxe sur le stationnement payant des véhicules à moteur, leurs remorques ou éléments sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique.
- En séance du 14 mai 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 de la Régie ordinaire de l'Electricité.
- En séance du 4 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'une redevance pour l'examen d'une demande d'ouverture d'un débit de boissons fermentées ou spiritueuses, fixe ou ambulante.
- En séance du 4 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a l'établissement d'une redevance pour les prestations du service incendie.
- En séance du 11 juin 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement, pour les exercices 2009 à 2012, d'une taxe sur la vente de sacs amiante.
- En séance du 27 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé l'établissement d'un règlement communal et d'un règlement redevance relatifs à l'occupation de locaux communaux.
- En séance du 27 août 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé le compte 2008 de la Régie de l'Electricité.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 et 2 du service extraordinaire du budget 2009.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°1 du service ordinaire et n°3 du service extraordinaire du budget 2009.
- En séance du 3 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé les modifications budgétaires n°2 du service ordinaire et n°4 du service extraordinaire du budget 2009.

2. SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé - Direction du Brabant wallon - Arrêtés de réformation

En application de l'article L3115-2 du Code de la démocratie et de la décentralisation, le Collège provincial a pris les arrêtés suivants :

BEAUVECHAIN

- En séance du 14 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.

BRAINE-LE-CHÂTEAU

- En séance du 5 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.
- En séance du 9 octobre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé la modification budgétaire n°2 du budget 2008.

CHASTRE

- En séance du 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.

CHAUMONT-GISTOUX

- En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.

COURT-SAINT-ETIENNE

- En séance du 6 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.
- En séance du 12 juin 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.

GENAPPE

- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.
- En séance du 12 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.
- En séance du 24 septembre 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°2 du budget 2009.

GREZ-DOICEAU

- En séance 24 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.
- En séance 3 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le compte 2007.

HELECINE

- En séance du 10 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé la modification budgétaire n°2 du budget 2008.
- En séance du 20 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°3 du budget 2008.

INCOURT

- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.

ITTRE

- En séance 20 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a approuvé aux montants tels que réformés l'exercice 2008 du budget communal.

JODOIGNE

- En séance du 10 avril 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.

LA HULPE

- En séance du 7 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.
- En séance du 21 août 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.

MONT-SAINT-GUIBERT

- En séance du 5 mars 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.

NIVELLES

- En séance du 17 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.
- En séance 3 juillet 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé la modification budgétaire n°1 du budget 2008.
- En séance du 4 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.
- En séance du 2 juillet 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2009.

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

- En séance du 8 janvier 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.

REBECQ

- En séance du 13 mars 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2008.

RIXENSART

- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.

- En séance du 18 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.

TUBIZE

- En séance du 11 décembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé les modifications budgétaires n°2 du budget 2008.
- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.

WATERLOO

- En séance du 19 février 2009, le Collège provincial du Brabant wallon a réformé le budget 2009.

3. SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé - Direction du Brabant wallon - Arrêtés de non-approbation

En application de l'article L3115-2 du Code de la démocratie et de la décentralisation, le Collège provincial a pris les arrêtés suivants :

CHAUMONT-GISTOUX

- En séance du 21 février 2008, le Collège provincial du Brabant wallon n'a pas approuvé l'établissement, pour les exercices 2008 à 2012, d'une taxe sur la construction, reconstruction.

JODOIGNE

- En séance du 27 novembre 2008, le Collège provincial du Brabant wallon n'a pas approuvé les modifications budgétaires n°1 du budget 2008.

TUBIZE

- En séance du 31 janvier 2008, le Collège provincial du Brabant wallon n'a pas approuvé le budget 2008.
